Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212200711-20260727-2026_07_06-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Dinan
Canton de Broons

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 21 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13 + 1 procuration

Date de convocation : 16/07/2026

Présents : LUCAS Géraldine, DESPORTES Fabien, LABOURDE Charline, HERVIAUX Hubert, DESPORTES Patrick, MASSARD Gilles, HEURLIN Christelle, REVAULT Alexandra, GUENROC Hélène, BOUESNARD Vincent, PIEL Constance, CORTESERO Anne-Marie (présente jusqu'au point n° 6), GUESSANT Sylvain.

Absents : MARIE Nicolas (donne pouvoir à LUCAS Géraldine), CRESPEL Christine.

Secrétaire de séance : DESPORTES Patrick

DECI Poteau incendie la corgnais (2026-07-06)

Mme le maire présente le devis de STGS pour le remplacement du poteau incendie de la corgnais, qui ne fonctionne pas correctement, problème sur le système de fermeture du poteau, et la fragilisation du poteau du au ravinement du fossé.
Le montant du devis est de 4172.17 € HT soit un montant de 5006.60 € TTC

Après délibération le conseil municipal vote :

Pour : 14
Contre :
Abstention :

Valide le changement du poteau incendie de la corgnais pour un montant de 4172.17 € HT soit un montant de 5006.60 € TTC et autorise Mme le maire à signer le devis.

Le Maire,
Géraldine LUCAS

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR

La secrétaire de séance,
Patrick DESPORTES

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR